



## Employé en libre service

Par **boulpatenpanique**, le **03/11/2014** à **15:00**

Bonjour je suis employée au sein d'une grande surface depuis 2 ans j'ai commencé au rayon boulangerie où je m'occuper du rayon des clients et de l'emballage pains viennoiseries au bout d'un an j'ai demandé mon transfert à l'emballage pâtisserie pour les horaires du matin suite à des soucis de santé je me suis très bien intégrée je commencerai à gérer seule le rayon donc je souhaite valider mes acquis pour intégrer une grande enseigne de boulangerie pâtisserie je suis déjà diplômée d'un BEP dans le domaine de la vente mais après deux semaines de congés mon retour fut difficile on m'a annoncé mon transfert dès le lendemain à l'emballage boucherie je suis au pied du mur je ne pourrais pas valider mes acquis ils me font perdre toute espérance de carrière comment faire MERCI.....

Par **moisse**, le **03/11/2014** à **17:25**

Bonjour,

Vouloir valider des acquis au titre de l'expérience que vous n'avez pas (2 ans) me paraît illusoire.

J'ignore quels acquis vous voulez faire valider ni quel en est le niveau, mais un rayon ou un autre cela doit bien se valoir.